


| | |
|--|---|
|  | <p>Département du Finistère Commune de Trégarantec - 29260 Tel : 02 98 83 61 65 – Fax : 02 98 83 76 66 mairie.tregarantec@wanadoo.fr</p> |
| <p>Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de procurations : 2</p> | <p>L'an 2020, le Conseil Municipal de Trégarantec, convoqué le 14 octobre 2020 s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Jean-Louis PHELEP, Maire.</p> |
| <p>Étaient présents :</p> | <p>Jean-Louis PHELEP, Maire CLOAREC Yvon, HENRY Samuel, BOIVIN Romuald, ALANOU Yann, CORRE Magali, DEBONNAIRE Charles-Henri, LOAEC Maryse, LE ROUX Marion, MAUDIRE Pierre, ROPARS Maryline, ROUDAUT Xavier, TOUDIC Yann.</p> |
| <p>Absents excusés</p> | <p>SALIOU Olivier donne procuration à HENRY Samuel VEIGA-FERNANDES Gabriel donne procuration à DEBONNAIRE Charles-Henri</p> |
| <p>Secrétaire de séance :</p> | <p>ALANOU Yann</p> |
| <p>CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2020 COMPTE RENDU</p> | |

1. SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRESENCE

A 20h00, Monsieur Le Maire constatant, que le quorum était atteint, ouvre la séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

A l'unanimité le Conseil approuve le compte rendu du 10/09/20.

3. CREATION DU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Pour pallier l'absence de Madame ROUE, Secrétaire de Mairie, qui est en arrêt longue maladie et afin de ne plus embaucher de secrétaires intérimaires, il est proposé de créer un poste de Secrétaire de Mairie : Adjoint Administratif Principal de 2ème classe.

Madame Maryse LOAEC demande si la commune peut supporter cette dépense.

Monsieur le Maire répond que cette question avait déjà été débattue lors d'un précédent Conseil Municipal où il avait été dit « qu'on ne pouvait continuer avec des secrétaires intérimaires ».

Le Maire met la proposition au vote.

Pour : 14

Contre : 1 (Maryse LOAEC)

Le poste sera donc créé à compter du 1/12/2020.

4. AVENANT AU CONTRAT DE MADAME BINGUE DELPHINE

Afin de conserver ses droits en disponibilité, il est proposé, dans le cadre de sa position de contractuelle, d'établir un avenant d'un mois au contrat de Madame BINGUE à compter du 1er novembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2020.

A l'unanimité le Conseil accepte et approuve cette proposition.

5. NOMINATION D'UN REGISSEUR DE RECETTES

A ce jour, la désignation d'un Régisseur de Recettes n'a pas été honorée.

Suite à la visite de Monsieur le Trésorier, la nomination d'un Régisseur de recettes s'avère obligatoire.

La Régie qui lui sera confiée comportera les diverses recettes de la commune à savoir :

- DONS et legs,
- Produit des photocopies,
- Produit des Quêtes,
- Location de Salle et matériel.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Madame Delphine BINGUE est nommée Régisseur titulaire et Monsieur Romuald BOIVIN, son suppléant.

Nomination adoptée à l'unanimité.

6. ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les Conseillers du suivi des travaux sur l'Atelier Communal afin de faire marcher la garantie décennale du constructeur. Une visite d'expert a eu lieu le 2 octobre dernier. A ce jour, aucun compte rendu ne nous a été transmis.

A priori l'affaire est bien engagée et nous devrions obtenir satisfaction.

7. SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire indique aux Conseillers que suite au Conseil extraordinaire du 9 septembre, l'autorisant à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la D.S.I.L, cette demande a été déposée le 11 septembre. Une réponse sera donnée fin octobre.

En conséquence, il demande au Conseil l'autorisation de mettre en place une procédure adaptée.

Trois devis suffiront.

Voté à l'unanimité.

8. FORMATIONS DES ELUS / AFFILIATION AU REGIME GENERAL DE SECURITE SOCIALE

Le Maire invite les élus à consulter les formations proposées dans le cadre de leur mandat.

Il est obligatoire que l'ensemble des élus fassent une demande de rattachement à la CPAM au titre de leur mandature. Cette obligation demeure qu'ils soient indemnisés ou non.

Cette information émane du Service du Personnel de la Communauté de Communes (CCPLD).

9. POTEAUX INCENDIE – CONVENTION CLCL

La CCPLD propose aux communes de faire un groupement pour l'entretien des poteaux à incendie.

Yvon CLOAREC, 1^{er} adjoint, à l'issue de la réalisation de l'inventaire fera des propositions.

10. PLUiH

Monsieur le Maire informe le Conseil que la CCPLD étudie actuellement le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat (PLUiH).

Plusieurs réunions auxquelles nous participons sont programmées jusqu'en 2022.

Nous avons des craintes quant à l'avenir de notre PLU.

Une réunion est prévue le jeudi 29 octobre de 10 h à 12 h.

Sont concernés les membres de la Commission Urbanisme (10 personnes maxi).

11. FLEURISSEMENT TOUSSAINT

Romuald BOIVIN, Adjoint au Maire, en charge de l'environnement suivra le fleurissement pour la TOUSSAINT ainsi que les plantations d'hiver.

12. HALLOWEEN

Vu la conjoncture sanitaire actuelle, Samuel HENRY, Adjoint au Maire, en charge des associations indique qu'il n'y aura pas de regroupement pour Halloween. La fête est donc annulée.

Vote à l'unanimité.

13. ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

En union avec les Anciens combattants, la Municipalité organisera en comité restreint la commémoration de l'armistice.

Programme :

- 11 h00 : défilé de la Place F. MORVAN au Monument aux Morts,
- lecture des messages,
- dépôt de gerbes.

14. CONVENTION FOURRIERE

Monsieur le Maire indique que les animaux pris en divagation seront placés en fourrière à la déchetterie de LESNEVEN.

Le dépôt ne pourra se faire qu'en présence d'un élu ou d'un employé communal.

Il n'y aura pas de dépôt les dimanches et jours fériés.

15. QUESTIONS DIVERSES

Pour information :

- Le Conseil de l'Ecole Jean Monnet aura lieu le jeudi 5 novembre à 18 h 00.
Pierre MAUDIRE remplacera le Maire qui est en formation à MORLAIX ce jour-là.
- Rectification de la délibération 2020-10 ; mentions à rayer relatives à l'unanimité ;
- Remerciements de Rêves de clown pour leur subvention ;
- Commission de contrôle de la liste électorale : nomination de Marion LE ROUX – Xavier ROUDAUT (Conseillers) ; Monsieur Georges MORVAN ; Madame Marie-Thérèse PENGAM.

Incivilités

Samuel HENRY signale que les trottoirs sont parfois souillés d'excréments de chiens
« les trottoirs ne sont pas des crottoirs »

Excès de vitesse

Pierre MAUDIRE signale la vitesse excessive Rue Anita Conti.

Monsieur le Maire constate un comportement analogue des automobilistes Rue Ménez Bargall – Rue du Général de Gaulle.

Les administrés ont déjà été prévenus que si ces faits perduraient, il y aurait contrôle de gendarmerie.

En espérant que ce manquement à la réglementation cesse, il a été décidé de mettre en place un radar pédagogique.

Vote à l'unanimité.

Journée des agriculteurs

Défraiement de 200 € /journée. Voté à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole,

La séance est close à 21h21.

Le Secrétaire :

Le Maire,

Les Conseillers :